



***Mémoire pour les consultations prébudgétaires  
en prévision du budget de 2021***

**Présenté par la Coalition du budget vert au  
Comité permanent des finances de la Chambre des communes**

**Le 7 août 2020**



**La Coalition du budget vert (CBV) exhorte le gouvernement du Canada à se montrer à la hauteur de ce moment décisif de l'histoire et des possibilités qu'il offre en plaçant les objectifs en matière de climat et de biodiversité au cœur des plans de relance du pays.**

Le présent mémoire expose les **quatre recommandations principales de la Coalition du budget vert** pour la relance et les mesures budgétaires en 2020-2021, s'inscrivant dans le thème du Comité, à savoir la relance de l'économie canadienne, tandis que le pays se remet de la pandémie de COVID-19 :

- A) Investissements de relance pour favoriser le transport propre**
- B) Emplois dans le domaine de l'amélioration énergétique des immeubles – Investissements pour réduire les émissions**
- C) Solutions climatiques inspirées de la nature**
- D) Création et gestion d'aires protégées, notamment dans le cadre des programmes des aires protégées autochtones et des gardiens autochtones**

Le document de la Coalition du budget vert, intitulé [\*Preliminary Recommendations for Recovery and Budget Actions in 2020-21\*](#)<sup>1</sup>, renferme plus de détails sur ces recommandations, ainsi que de nombreuses recommandations complémentaires (énumérées plus loin). Nous espérons que la version révisée définitive des *Recommandations pour le budget de 2021* de la Coalition du budget vert sera disponible d'ici la mi-octobre 2020 à l'adresse [www.greenbudget.ca](http://www.greenbudget.ca).

## **Liste des recommandations principales**

### ***A) Investissements de relance pour favoriser le transport propre***

#### **Soutenir le transport public et faire progresser l'électrification**

La Coalition du budget vert se réjouit de l'annonce par le gouvernement d'une aide d'urgence de 1,8 milliard de dollars pour les réseaux de transport en commun afin de remplacer les recettes des boîtes de perception pendant la pandémie.

La CBV recommande en outre, en accord avec les recommandations de l'Association canadienne du transport urbain et de la Fédération canadienne des municipalités, que le gouvernement fédéral :

---

<sup>1</sup> <https://greenbudget.ca/preliminary-recommendations-2020-2021/> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

1. crée un fonds permanent pour le transport en commun doté de 3,4 milliards de dollars, en devançant la date de début à 2021 [INFC]
2. finance un programme d'encouragement à l'achat d'autobus zéro émission à hauteur de **472 millions de dollars par an pendant cinq ans**. [INFC]

### Accélérer la transition vers les véhicules zéro émission (VZE)

3. **Un financement complémentaire de 150 millions de dollars** pour le programme d'encouragement à l'achat de véhicules iVZE [TC]. Bien que le programme ait été approuvé pour trois ans dans le budget de 2019, la participation au cours de la première année donne à penser que le programme pourrait épuiser ses fonds au cours de la deuxième année, sans financement supplémentaire.
4. **Financement complémentaire de 300 millions** pour le Programme d'infrastructure pour les véhicules zéro émission [RNCa], qui soutient la mise en place de stations de recharge de VZE, afin d'augmenter la contribution du gouvernement fédéral de 50 à 80 % des coûts pour les projets lancés d'ici août 2021, et d'élargir le programme. **Dix millions de dollars** pour le programme de formation des techniciens automobiles aux VZE. [ESDC]
5. **Traitement fiscal plus favorable** pour attirer des investissements dans la fabrication de véhicules électriques, notamment pour l'innovation et le développement au Canada de technologies de VZE, la fabrication de plus de modèles de véhicules électriques et la stimulation de leur adoption sur le marché canadien.

### Réduction des émissions des véhicules lourds

6. Créer des encouragements financiers pour l'adoption de dispositifs d'économie de carburant sur les camions lourds : **200 millions de dollars sur cinq ans (2020 à 2024)**. [RNCa]

### Décarbonisation de l'approvisionnement en carburant

7. **Financement complémentaire de 100 millions de dollars** de l'Initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement [RNCa], qui vise à mettre sur pied un réseau national de stations d'avitaillement/ravitaillement de carburants propres, pour faire passer la contribution du gouvernement fédéral de 50 à 80 % des coûts des projets d'infrastructure lancés d'ici août 2021, et élargir les critères d'admissibilité de manière à inclure les infrastructures de mélange de biocarburants.
8. **350 millions sur cinq ans** pour un nouveau programme d'innovation dans les carburants à faible teneur en carbone, en mettant à contribution des capitaux privés, afin d'accélérer l'expansion du stockage et de la distribution de carburants propres. [RNCa]

## Tarifification de l'infrastructure routière

9. Collaborer avec les provinces afin de restructurer les mécanismes de financement des infrastructures pour permettre aux municipalités de mieux harmoniser les mesures d'encouragement avec les principes d'une croissance intelligente.
10. Soutenir les efforts de municipalités (comme la Ville de Vancouver) pour promouvoir la tarification de la mobilité au moyen de subventions spéciales destinées à financer des études.
11. Effectuer un examen complet des mécanismes budgétaires et réglementaires pour garantir que les routes construites avec l'aide financière du gouvernement fédéral sont conçues dans la perspective des changements climatiques et de la gestion de la demande.
12. Rendre inadmissibles à une aide financière du gouvernement fédéral les projets routiers ou d'autres infrastructures de transport qui perpétueront ou aggraveront la pollution, les émissions de GES et la perte d'habitats naturels.

**Incidences financières : 5 millions de dollars [INFC]**

## ***B) Emplois dans le domaine de l'amélioration énergétique des immeubles – Investissements pour réduire les émissions***

### **Investissement recommandé**

**5 à 10 milliards de dollars** pour stimuler l'économie grâce à des travaux d'amélioration énergétique des immeubles et résidences du Canada pour les rendre résistants aux changements climatiques [RNCAN] et 500 millions de dollars pour le perfectionnement de la main-d'œuvre et le développement de la chaîne d'approvisionnement [EDSC, RNCAN].

Voici trois stratégies pour accélérer les dépenses et maximiser les avantages climatiques et sociaux :

#### **1) Renforcer l'initiative proposée pour des maisons plus écologiques**

- Augmenter les plafonds des prêts pour faciliter des rénovations plus importantes, notamment l'installation de stations de recharge de véhicules électriques et le changement de combustibles. Jumeler les prêts à des subventions couvrant une partie du coût des rénovations proportionnelles à la réduction de carbone obtenue.
- S'associer à des programmes provinciaux pour exécuter ce programme et accorder un financement complémentaire à des sociétés de logements à but non lucratif et à des ménages à faible revenu.
- Créer un canal réservé aux propriétaires d'appartements locatifs pour l'accès au fonds et adapter l'offre à ce marché afin de maximiser l'effet pour les locataires.

## 2) **Bonifier le financement de la Stratégie nationale sur le logement**

Créer un fonds complémentaire pour les projets de rénovation et les nouvelles constructions, financé par l'entremise du fonds de co-investissement de la Stratégie nationale sur le logement, en vue d'obtenir d'importantes réductions de carbone. Actuellement, les projets qui obtiennent du financement de la SNL doivent obtenir une réduction d'au moins 25 % de la pollution par le carbone, une amélioration modeste qui laisse sans financement de nombreuses possibilités de réduction du carbone. L'ajout d'un fonds complémentaire pour permettre aux sociétés de s'engager directement dans des rénovations majeures (60 à 80 % de réduction des émissions de GES) saisisrait des occasions qui seraient autrement négligées.

## 3) **Augmenter le taux de modernisation des institutions et des entreprises en cofinçant les mises à niveau en profondeur d'immeubles publics et commerciaux**

La Banque de l'infrastructure du Canada devrait mettre sur pied une succursale dédiée au financement des améliorations énergétiques d'immeubles afin de faciliter leur décarbonisation et l'installation d'infrastructures de recharge de véhicules électriques. Il s'agirait notamment d'offrir des garanties de prêt pour réduire les risques des prêts privés, ainsi que des subventions garanties par des obligations vertes pour combler le déficit de rentabilité des rénovations en profondeur.

## **C) Solutions climatiques inspirées de la nature**

1. **Au moins 1 milliard de dollars** pour faire concrètement de la puissance de la nature notre alliée afin d'atteindre nos cibles de réduction des GES pour 2030 conformément à l'Accord de Paris. Grâce à une gestion attentive pour tirer parti des possibilités à environ 50 \$/tonne d'équivalents CO<sub>2</sub>, cela pourrait permettre de réduire les émissions de GES de deux tonnes métriques par an. **Sur 10 ans** et en tirant parti du financement et des politiques pour d'autres activités connexes, ces investissements peuvent nous mettre en bonne voie de réduire davantage les émissions du secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF) d'ici 2030. [ECCC, RNCan]
2. En plus de l'engagement actuel du gouvernement fédéral d'investir **jusqu'à 2 milliards de dollars sur 10 ans** pour planter deux milliards d'arbres sur 10 ans pour la restauration des arbres et des forêts, la Coalition du budget vert recommande d'investir :
  - **575 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans** dans un **Programme de restauration de l'habitat fédéral** afin de restaurer des zones humides, des prairies naturelles et des habitats de prairies. [ECCC]

Enfin, la Coalition du budget vert recommande d'investir dans les **infrastructures naturelles** :

3. Reconstituer et bonifier le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC), tout en ajustant les critères pour mieux autoriser des projets d'infrastructures naturelles. **Reconstitution recommandée : 1 milliard de dollars sur cinq ans** [INFC]
4. Fournir un financement à la Fédération canadienne des municipalités pour faciliter l'exécution d'« évaluations des actifs naturels » et d'autres partenariats de renforcement des capacités et de préparation nécessaires pour améliorer les infrastructures naturelles : **16 millions de dollars sur quatre ans.**
5. **Investir 20 millions de dollars en 2020, puis augmenter l'investissement à 100 millions de dollars par an pendant les quatre années suivantes (2021 à 2025)** dans un programme de biens et de services écologiques destiné aux agriculteurs et aux éleveurs à l'appui des infrastructures naturelles et des solutions climatiques inspirées de la nature. [ECCC, AAC]

### ***D) Création et gestion d'aires protégées, notamment dans le cadre des programmes des aires protégées autochtones et des gardiens autochtones***

#### **Protéger les terres publiques** [ECCC, Parcs Canada]

1. Tenir l'engagement de protéger 25 % des terres et des eaux douces du Canada d'ici 2025 en investissant **1,7 milliard de dollars sur cinq ans** :
  - **700 millions de dollars au cours des deux prochaines années (2020 à 2022)**
  - **1 milliard de dollars sur trois ans (2022 à 2025)**
2. **Établir des plans d'investissement** pour respecter l'engagement de protéger 30 % des terres et des eaux douces du Canada d'ici 2030 en engageant **1,6 milliard de dollars au cours des cinq années suivantes (2025 à 2030).**
3. **Poursuivre les investissements nécessaires à la gestion des aires protégées, soit 85 millions de dollars par année en permanence.**

#### **Protéger les océans grâce à des zones de protection marine** [MPO, ECCC, Parcs Canada]

4. Aux fins de la planification des ZPM et du réseau des ZPM prévu dans la *Loi sur les océans* : **185 millions de dollars en 2020-2021, puis 72 millions de dollars par année en permanence.**
5. Pour les aires marines nationales de conservation et les réserves marines de faune nationales : **140 millions de dollars en 2020-2021, ce qui peut inclure des fonds de relance, puis 53 millions de dollars par année en permanence.**

6. Pour la gestion des aires marines nationales de conservation et des réserves marines de faune nationales : **20 millions de dollars sur les deux prochaines années (2020-2022)** puis **20 millions de dollars par année en permanence.**

### Création d'aires de protection et de conservation terrestres et marines autochtones

Les recommandations relatives à l'investissement dans la planification économique et l'aménagement des terres et des océans dirigés par des Autochtones et dans des APCA sont incorporées dans les recommandations ci-dessus et dans d'autres recommandations complémentaires de la Coalition du budget vert concernant : la protection des terres publiques, la protection des océans grâce à des ZPM efficaces et la gestion d'océans sains.

### Intendance et gardiens autochtones

7. Les efforts **dirigés par des Autochtones**, comme l'[Indigenous Leadership Initiative](#) et [Land Needs Guardians](#), nécessitent de nouveaux investissements importants dans la conservation dirigée par des Autochtones, notamment la planification de l'aménagement des terres et des océans et la création de nouvelles APCA gérées par des gardiens autochtones. Dans l'esprit de la réconciliation, la Coalition du budget vert affirme son appui à ces efforts et encourage le gouvernement du Canada à adopter ses recommandations budgétaires.

## Liste complète des recommandations de la Coalition du budget vert en prévision du budget de 2021

Comme indiqué ci-dessus, le document de la Coalition du budget vert, intitulé [Preliminary Recommendations for Recovery and Budget Actions in 2020-21](#)<sup>2</sup>, renferme beaucoup plus de détails sur les recommandations susmentionnées ainsi que d'autres recommandations complémentaires. Nous espérons que la version révisée définitive des *Recommandations pour le budget de 2021* de la Coalition du budget vert sera disponible d'ici la mi-octobre 2020 à l'adresse [www.greenbudget.ca](http://www.greenbudget.ca).

Voici le contenu complet des *Recommandations préliminaires* de la Coalition du budget vert :

### 1) Action sur le climat

#### A) Recommandation principale : *Investissements de relance pour favoriser le transport propre*

Soutenir le transport public et faire progresser l'électrification (\$)

Accélérer la transition vers les véhicules zéro émission (\$)

Réduire les émissions des véhicules lourds

Décarboniser l'approvisionnement en carburant

Tarifier l'infrastructure routière

#### B) Recommandation principale : *Emplois dans le domaine de l'amélioration énergétique des immeubles – Investissements pour réduire les émissions*

*Recommandations complémentaires relatives à l'action sur le climat*

Élimination graduelle des subventions aux combustibles fossiles

Soustraire le contribuable aux responsabilités financières à l'égard des petits réacteurs modulaires

Accélérer l'adoption des énergies renouvelables et décentralisées (\$)

Un avenir au-delà des combustibles fossiles et une transition juste pour les travailleurs et les communautés (\$)

Surveillance indépendante des émissions de méthane

Transport maritime – Réduire les répercussions sur le climat (\$)

Financement international de la lutte contre les changements climatiques

Renforcement de la tarification du carbone

Aider les restaurants à réduire leur dépendance aux plastiques à usage unique (\$)

Rapport sur le financement durable

Faire en sorte que le budget de 2020 reflète les coûts réels des changements climatiques

### 2) Conservation de la nature et de la biodiversité

#### C) Recommandation principale : *Solutions climatiques inspirées de la nature* (\$)

#### D) Recommandation principale : *Aires de conservation et zones protégées*

Protéger les terres publiques

Protéger les océans grâce à des zones de protection marine efficaces

Créer des aires de protection et de conservation terrestres et marines autochtones (\$)

---

<sup>2</sup> <https://greenbudget.ca/preliminary-recommendations-2020-2021/>.



Intendance et gardiens autochtones (\$)

*Recommandations complémentaires relatives à la conservation de la nature*

Restauration

Financement fédéral de la restauration d'habitats (\$)

Fonds pour la reconduction de projets de conservation des habitats (\$)

Financement complémentaire du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (\$)

Initiative de conservation des pollinisateurs

Investissement dans les collectivités en protégeant les eaux douces du Canada (\$)

Résistance aux changements climatiques grâce à des solutions d'infrastructures naturelles (\$)

Programme des biens et services écologiques pour les terres agricoles (\$)

Système national de signalement des collisions avec des animaux sauvages et infrastructure connexe (\$)

Renforcement de la première ligne de défense du Canada contre les maladies de la faune

Gestion d'océans sains

Plans de l'espace marin et création d'un réseau des ZPM

Surveillance, recherche, conformité et application de la loi dans le milieu marin (\$)

Accroître les capacités de recherche scientifique et de gestion dans les pêches pour reconstituer les stocks de poisson et protéger les espèces marines menacées (\$)

Garantir la durabilité environnementale dans tous les programmes d'aquaculture (\$)

Réduire les risques de déversement et les répercussions du transport maritime sur la biodiversité

Intensifier le nettoyage des engins fantômes (\$)

Agriculture durable

Favoriser la durabilité écologique en matière d'aménagement des sols et la biodiversité

Rétablir un système public de sélection végétale

Installation de collecte d'insectes, d'arachnides et de nématodes (\$)

Conservation des oiseaux du Canada dans leur aire de répartition à l'année

Conservation de la biodiversité internationale

Rôle accru du Canada au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature

### **3) Autres priorités écologiques**

Création d'une Agence canadienne de l'eau

Renouvellement du Plan de gestion des produits chimiques

Comblé le manque de ressources à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada

Intensifier l'application des lois environnementales

Améliorer les données et la science environnementale à l'appui de décisions fondées sur des données probantes

Collaborer à la gouvernance environnementale à l'échelle régionale

Financement de systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées des Premières Nations (\$)

Faire du budget de 2021 un budget du bien-être pour les Canadiens

## **Annexe 1 : Transition vers une gestion des terres et une production alimentaire écologiquement durables au Canada dans le cadre du prochain Partenariat canadien pour l'agriculture et Plan de gestion des risques de l'entreprise**

(\$) – dénote les recommandations susceptibles de créer de nombreux emplois



### Qui nous sommes

La **Coalition du budget vert** (CBV), fondée en 1999, regroupe 25 des plus importants organismes œuvrant dans les domaines de l'environnement et de la conservation au Canada (*voir les logos en couverture*), qui, comptant plus d'un million de membres et de sympathisants, présentent une analyse des enjeux les plus pressants au Canada en matière de durabilité de l'environnement ainsi qu'un ensemble de recommandations à l'intention du gouvernement fédéral concernant des possibilités fiscales et budgétaires stratégiques.

### Coordonnées

Andrew Van Iterson

Directeur, Coalition du budget vert

240, rue Bank, bureau 300, Ottawa (Ontario) K2P 1X4

[avaniterson@naturecanada.ca](mailto:avaniterson@naturecanada.ca)